Image not found or type unknown

coût extension raccordements assainissement collectif

Par **mobengi**, le **10/07/2021** à **08:19**

bonjour

je vends un terrain en bordure d une voie publique

le réseau d assainissement collectif passe à 20 m du bord du terrain et il se situe à l'intérieur du schéma directeur assainissement collectif de la commune

qui doit supporter le cout de l'extension et da la mise en place du tabouret de branchement

Par **Zénas Nomikos**, le **10/07/2021** à **14:53**

Bonjour,

voici une citation :

[quote]
Le **coût** du raccordement se partage entre le propriétaire et la commune. Le propriétaire a la charge de tous les travaux nécessaires pour conduire les eaux usées au réseau public et pour la **mise** hors service de son ancienne fosse septique. La commune a habituellement la charge des travaux engagés sur la partie publique.

[/quote]

Source :

https://www.village-justice.com/articles/Raccordement-tout-egout-droits,20588.html#:~:text=Le%20co%C3%BBt%20du%20raccordement%20se,engag%C3%A9s%20sur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés